

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Arrivée du Groupe Froidevaux à Saint-Imier **Le Parc technologique III affiche complet**



Avec l'arrivée du Groupe Froidevaux à Saint-Imier, le Parc technologique III est désormais totalement occupé. Cette nouvelle réjouit le Conseil municipal. Elle l'oblige néanmoins à accélérer la réflexion, afin de pouvoir offrir à terme de nouveaux espaces d'implantation.

Officiellement inauguré en septembre 2016 dans la zone industrielle de La Clef, à l'entrée ouest de la localité, le Parc technologique III affiche complet depuis le début de l'été et l'arrivée du Groupe Froidevaux. Ses trois sociétés y occuperont bientôt l'entier du deuxième étage.

Froidevaux SA, qui conserve en partie ses activités à Renan, va y installer son service de traitement thermique. Une année après avoir été reprise par le groupe, l'entreprise Montanari SA, active dans la mécanique de précision, s'apprête à quitter sa ville natale de La Chaux-de-Fonds pour le Vallon. Quant à FCDH Aciers SA, créée en 2018 et active dans la vente, le développement d'aciers fins et le conseil en métallurgie, elle y poursuivra son développement.

Nouvelle usine

Dans le communiqué de presse diffusé cette semaine, le Groupe Froidevaux souligne que l'acquisition des nouveaux locaux va permettre de soutenir son développement en augmentant l'espace à disposition et en facilitant les synergies entre ses sociétés. Il entend ainsi continuer sa croissance et atteindre une quarantaine d'employés d'ici 2021.

Les quelque 2'700 m² proposés au Parc technologique III accueillent aujourd'hui neuf sociétés. A BOS-Software et Cemiplast, déjà présentes lors de l'inauguration, sont venues s'ajouter – avant l'arrivée du Groupe Froidevaux – Swissflex Microelectronics, BIE-Atelier, Shimuna & Cie et NeuroPowerTrain. Les trois dernières entreprises sont hébergées dans l'espace d'incubation de la HE-Arc, au rez-de-chaussée.

Autre nouvelle réjouissante : l'installation de la société imérienne Polisar dans la zone de La Clef. Active dans le domaine du polissage de moules pour injection plastique et céramique, l'entreprise y a construit sa propre usine. Elle y accueille par ailleurs deux autres sociétés et met à disposition un atelier partagé bilingue ouvert à une large palette d'activités temporaires.

Un pôle particulièrement dynamique

Le groupe de travail cantonal des Pôles de développement économique (PDE) a approuvé le monitoring 2018 à fin juin dernier. Dans le cadre d'une discussion approfondie des résultats, il a relevé « l'important dynamisme » développé par le PDE imérien de la Rue de la Clef.

Le Conseil municipal de Saint-Imier se félicite de ce constat. Il tient tout particulièrement à souligner le dynamisme des autorités qui, par le passé, ont osé investir des millions de francs dans la construction de parcs technologiques. Sans leur esprit entrepreneurial et visionnaire, le bilan ne serait certainement pas aussi positif aujourd'hui.

Et quand bien même il reste quelque 40'000 m² de terrain constructible dans la zone industrielle de La Clef, l'Exécutif n'entend pas se reposer à l'ombre de ses lauriers. Dans la foulée de la présentation du Programme de législature 2019-2022, la réflexion a été lancée en vue de la création d'espaces capables d'accueillir des entreprises souhaitant s'implanter à Saint-Imier, notamment des jeunes pousses prometteuses.

Ecoles primaire et secondaire

Nouvelle prestation offerte dès la rentrée

La rentrée du 19 août, à Saint-Imier, coïncide avec la création d'un nouveau poste dévolu au travail social en milieu scolaire. Il s'agit d'une avancée importante dans la prise en charge des enfants en difficulté.

Le 6 septembre 2018, le Conseil de ville acceptait à une forte majorité le rapport final de la commission temporaire « Intervention sociale en milieu scolaire », scellant la création d'un poste dévolu à cette mission. La procédure de mise au concours a débouché sur l'engagement de Florine Pessotto-Bueche, psychologue de formation.

Cette Imérienne de 38 ans, maman de deux filles, peut se prévaloir d'une solide expérience dans le domaine, acquise notamment dans le cadre de son dernier emploi au sein du service socio-éducatif de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Avancée significative

Entrée en fonction le 1^{er} août, Florine Pessotto-Bueche partagera son temps de travail entre les écoles primaire et secondaire de Saint-Imier, à raison de quatre demi-journées par semaine dans chaque établissement. Elle sera à disposition des enfants, des parents, des enseignants et des directions ainsi que de divers professionnels en lien avec les élèves lorsque les situations l'exigeront.

Rattachée au Service municipal de l'action sociale, cette nouvelle prestation s'inscrit dans un climat orienté vers la solution. Elle vise à offrir à tous un espace confidentiel de parole, de réflexion et d'action propice à l'émergence des ressources individuelles et partagées.

Cet engagement représente une avancée significative dans la prise en charge des enfants en difficulté. Le Conseil municipal se réjouit de la mise en place de cette prestation et de l'arrivée de Florine Pessotto-Bueche.

Ancienne Route de Villeret

Mise en séparatif du secteur est

La dernière étape d'adaptation des réseaux d'évacuation des eaux claires et usées dans l'Ancienne Route de Villeret va débuter la semaine prochaine. La nouvelle conduite collectera les eaux de ruissellement provenant de la Rue de Tivoli et soulagera d'autant la conduite d'eaux usées présente dans ce secteur. Ce projet répond à un besoin impératif, démontré par plusieurs inondations de bâtiments survenues avant 2015.

Le chantier débutera le 19 août 2019 à l'est du carrefour du Chemin de Sébastopol. Une première étape sera réalisée jusqu'à la Rue des Faverges. Pendant cette période, l'accès au quartier sera possible par la petite route reliant la Rue de Tivoli à l'Ancienne Route de Villeret. Cette phase durera six semaines environ.

La seconde étape concerne l'est de l'Ancienne Route de Villeret, jusqu'à la parcelle 1746 (bâtiment n°33). Elle sera plus problématique pour les riverains. En effet, l'accès avec un véhicule de certains bâtiments ne sera plus possible pendant cette période de deux à trois semaines. Des solutions de parcage provisoires seront proposées ultérieurement aux personnes concernées. Par contre l'accès à pied sera garanti en tout temps.

Le Conseil municipal souligne l'importance de respecter la signalisation routière mise en place. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur patience.

Nonagénaire

Le 12 août dernier, le conseiller municipal Jean Luc Berberat et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à l'Hôpital du Jura bernois pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Mme Zea Edda Poidomani. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

(cm)

Saint-Imier, le 14 août 2019